

projet de construction de 2 golfs à Petit-Bourg

Marc Agate <agate.marc@gmail.com>

jeu. 12/07/2018 21:47

À : dadt;

Elise

Madame Le Commissaire Enquêteur,

Le projet de construction de 2 golfs à Petit-Bourg implique nécessairement une réduction de la superficie des terrains agricoles, des espaces naturels en forêt et des accès au bord de mer. je ne vois pas l'intérêt économique de ce projet en ce sens qu'il contribuera à altérer la beauté naturelle de notre île, seul véritable attrait touristique. De plus les golfs sont destinés à des clients "haut de gamme" dont notre population ne retirera pas grand chose, si ce n'est un ensemble de nouvelles nuisances.

Sur la base de ce constat -dégradation de notre île et implantation d'investisseurs sans foi ni loi qui ne se préoccupent que de leur profits au détriment des guadeloupéens - , je me prononce contre les projets des 2 golfs.

Je vous demande par conséquent, Madame Le Commissaire Enquêteur, de bien vouloir consigner mon avis, dans le registre d'enquête publique du PLU de Petit-Bourg.

Sincères salutations

Marc AGATE